



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC

la
Syndicat **la cgt**
des agents territoriaux
de la ville de Champs-sur-Marne
<http://cgtchamps.wordpress.com>

Le 1 septembre 2017

Objet : **Préavis de grève pour la journée du 12 septembre 2017**

Madame le Maire,

Les choix politiques du Président Macron, de son 1er ministre et du gouvernement sont porteurs de lourds reculs sociaux et sociétaux. Pour ce gouvernement, la fonction publique est une variable d'ajustement budgétaire. C'est faire peu cas des services qui sont rendus à la population quotidiennement par les fonctionnaires.

Au travers des discours de politique générale, des 8 ordonnances et des préconisations de la cour des comptes, ce gouvernement omet volontairement d'expliquer qu'il a la ferme intention de supprimer les services publics et de les remplacer par des prestataires privés.

SUPPRESSION de 70 000 postes dans la fonction publique territoriale sur 5 ans.

Soit environ le non remplacement d'un fonctionnaire sur 4 partant à la retraite alors que les besoins en services publics augmentent. Une part belle pour les privatisations.

GEL et FIN de la hausse uniforme du point d'indice.

l'argent existe mais il est mal utilisé :

- Coût exorbitant du CICE : 20 milliards/an
- 200 milliards d'aides publique et d'exonération pour les entreprises
- 80 milliard d'évasions fiscales
- 75 milliards de profits (+32%) en 2016 pour le CAC 40

RÉDUCTION des dépenses de fonctionnement des collectivités locales de 13 milliards d'euros : Le précédent gouvernement avait imposé une réduction de 11 milliards d'€ de la dotation globale de fonctionnement sur 3 ans. Les conditions de travail sont dégradées en raison des suppressions de poste, les collectivités sont déjà asphyxiées par les baisses de dotations, elles perdent petit à petit leur autonomie. Une nouvelle réduction aggraverait le quotidien des agents avec un impact direct sur le service public.

RÉTABLISSEMENT du jour de carence au 1er janvier. Au motif d'une pseudo injustice public/privé Macron veut revenir à la mesure instaurée par Sarkozy. Il est à noter que 2/3 des salariés du privé sont couverts par une convention collective prenant en charge les jours de carences.

AUGMENTATION et généralisation de la CSG. Elle est passée d'un taux de 1,1 % à sa création en 1990 à 7,5 %. Avec Macron, elle passe à 9,2 % sans contrepartie pour les fonctionnaires. Cette taxation doit rapporter 22 milliards !

- **La CGT revendique la CRÉATION de plusieurs centaines de milliers d'emplois dans nos services publics.** Avec les 45 milliards du CICE, ce sont 1 million d'emplois qui auraient pu être financés, et pas seulement les 250 000 emplois sauvegardés ou créés en 4 ans.
- **La CGT revendique une AUGMENTATION générale des salaires avec comme base un salaire de 1 800 € brut pour le 1er échelon catégorie C.** Nous dénonçons une austérité accrue. Avec la différenciation du point d'indice entre les 3 versants de la fonction publique, les collectivités pourront fixer « librement » les rémunérations des agents et mettre en place des « statuts locaux ». La fin de la hausse uniforme du point d'indice, serait le démantèlement du titre 1 de notre Statut.
- **La CGT revendique UN PLAN de plusieurs milliards d'euros pour les collectivités et les services publics de proximité et le rétablissement de la contribution des entreprises au développement des services publics.** Nous estimons que ces réductions sont une incitation à supprimer des emplois et à privatiser davantage. Il est urgent de réinvestir dans les services publics afin de répondre aux besoins de la population en constante augmentation.
- **La CGT S'OPPOSE à l'instauration d'un jour de carence dans le public comme dans le privé.**
- **La CGT PROPOSE de trouver 25 milliards en taxant les transactions financières, freinant ainsi les spéculations.**

.../...

Pour toutes ces raisons, le syndicat CGT des communaux de Champs-sur-Marne dépose un préavis de grève reconductible pour le mardi 12 Septembre 2017 de 0 à 24 h, dans le cadre de la journée nationale d'action pour :

- L'augmentation du pouvoir d'achat qui passe nécessairement par une revalorisation urgente de la valeur du point d'indice
- La défense des missions publiques, du Statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers
- Le non-rétablissement du jour de carence
- Des créations d'emplois statutaires et un nouveau plan de titularisation et de dé-précarisation
- De véritables améliorations de carrière pour tous, qui appellent bien d'autres mesures que le protocole minoritaire PPCR imposé par le gouvernement
- L'abrogation du RIFSEEP, dispositif injuste et portant atteinte à la Fonction publique de carrière
- Une meilleure reconnaissance de la pénibilité, avec de vraies dispositions pour la prévenir et la réparer, et, plus globalement, des mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail
- L'arrêt du processus de réforme territoriale
- La mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des missions publiques des collectivités territoriales dans l'intérêt des usagers
- L'instauration des 32 heures pour réduire le chômage et garantir des conditions de travail respectueuses des agents
- Le rétablissement à 1% de la cotisation CNFPT
- Le respect des principes statutaires en matière de formation et de pénibilité, à l'inverse de la logique portée par la transposition du CPF et du CPA
- Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (CT et CHSCT)
- La pérennité de l'emploi pour les personnels impactés par le nouveau décret portant sur les rythmes scolaires
- L'aboutissement rapide du chantier engagé ces derniers mois pour la revalorisation des carrières des ATSEM.

Le syndicat CGT des territoriaux de la ville de Champs-sur-Marne dépose un préavis de grève de 0 à 24 h pour l'ensemble des personnels de la collectivité, quel que soit leur statut, dans le cadre des revendications énoncées plus haut, pour la journée du 12 septembre 2017.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous adressons, Madame le Maire, nos sincères salutations.

Pour le syndicat C.G.T. des
SYNDICAT C.G.T. DES AGENTS TERRITORIAUX
DE LA VILLE DE CHAMPS SUR MARNE
Secrétaire : Martial Rameaux

